Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 022-212200703-20260706-DEL2026_06_01-DE

Guingamp
Gwengamp

Nombre de conseillers
-en exercice : 29
-présents : 24
-représentés : 5

République Française

Délibération
du Conseil Municipal de la Ville de Guingamp

Séance du lundi 29 juin 2026

Le vingt-neuf juin 2026, à 18h00, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le vingt- trois juin 2026, se sont réunis en séance publique, salle du conseil, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Philippe LE GOFF, Maire.

Membres présents : M. LE GOFF Philippe, Maire, Mme CORBEL Peggy, M. GOUDALLIER Benoît, Mme TISSIER Isabelle, Mme POGAM PIRIOU Marie-Agnès, Mme Déborah LE GALL, M. MONFORT Charles Adjoints, M. DE QUELEN François, Mme BRISSONNEAU Alix, Mme LE BLEIZ Armelle, Mme SANZ Myriam, Mme LE GRAET Carole, Mme TANVEZ Katell, M. GARREC Loïc, M. BLEJEAN Ronan, M. KERHERVE Steven, M. Tugdual LE LAY, M. SAINT-CAST Nicolas, M. LE PILLOUER Maël, Mme LALANDE Christine, M. PAPION Lionel, M. KERLOGOT Yannick, Mme LE BOURDOULOUS Fabienne, M. ROBLIN Gaël, Conseillers Municipaux.

Membres excusés représentés : M. AATACH Houssain, M. BERTHE Thomas, Mme DUCLOS Anne, Mme CIVY Anne-Marie, Mme LEROY Charline, respectivement représentés par M. GOUDALLIER Benoît, M. LE GOFF Philippe, Mme CORBEL Peggy, Mme TISSIER Isabelle, Mme POGAM PIRIOU Marie-Agnès.

DEL2026-006-01- ÉLECTION D'UN SECRETAIRE

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de désigner un secrétaire de séance pour établir le procès-verbal (article L2121-15 du code général des collectivités territoriales). Le Maire invite le conseil à désigner un secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, M. Maël LE PILLOUER est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Fait et délibéré, les lieu, jours, mois et an susdit
Le Maire
Philippe LE GOFF

Le secrétaire,
Maël LE PILLOUER

MAIRIE DE GUINGAMP Côtes d'Armor